

## Superviseur/-euse



### Nature des tâches

La supervision s'adresse aux personnes individuelles, aux groupes et aux équipes en activité. L'objectif d'une supervision est d'assister la personne supervisée (personne qui recourt à une supervision) dans la maîtrise de missions professionnelles difficiles.

Les thèmes diffèrent en fonction de la forme de supervision et de l'environnement du travail. La personne supervisée doit néanmoins dans tous les cas d'une part réfléchir à sa manière d'agir et en tirer des conclusions, élargir ses compétences techniques et psychosociales, rendre les structures hiérarchiques transparentes et agir en conséquence et d'autre part comprendre la dynamique relationnelle avec les personnes sous sa responsabilité (p. ex. collaborateurs, élèves, clients, patients), garder la distance nécessaire et protéger leur indépendance.

Les sujets peuvent être : l'objectif de développement personnel dans le cadre de l'activité professionnelle, la maîtrise du stress et des conflits dans l'environnement du travail, la clarification du rôle et de la fonction, la préparation à une nouvelle fonction, le développement et la mise en œuvre de projets spécifiques, l'amélioration du travail en équipe, la discussion des «cas» venant de l'environnement du travail.

Coaching, supervision et conseil organisationnel sont les domaines de conseil qui favorisent les processus d'apprentissage, de changement et d'évolution dans l'environnement du travail et professionnel. L'essentiel pour un bon conseil n'est pas la désignation mais la clarification soigneuse ainsi que le traitement des préoccupations.

## Conditions d'admission

Il existe plusieurs possibilités de formation qui diffèrent en exigences. En règle générale, une formation professionnelle qualifiée ou des études en hautes écoles achevées ou une école supérieure achevée sont demandées. Il faut en outre avoir en général 5 années d'expérience professionnelle qui montre une collaboration avec des adultes. 30 heures de supervision dans le rôle de supervisé.

La formation doit permettre d'acquérir une expérience de supervision.

Expérience professionnelle, de conseil ou de management, respect des autres, intuition, gestion des conflits, compétences sociales, être prêt à se remettre en question, aptitude à l'autoréflexion, patience.

## Formation

La formation professionnelle en alternance est structurée en fonction de l'offre, les filières de formation sont souvent divisées en modules.

La formation dure en général de 2 à 3 1/2 ans.

En fonction de la filière, la formation ne concerne que la supervision ou une combinaison avec le conseil / évolution organisationnel et/ou le coaching.

Les filières proposées peuvent être validées par l'association «BSO» (association professionnelle pour la supervision, le conseil organisationnel et le coaching).

## Perspectives

Homologation BSO (les personnes individuelles peuvent devenir membres de l'association, elles sont alors habilitées à mentionner le titre professionnel BSO – marque déposée). L'homologation implique une formation continue permanente, le respect de tous les principes d'éthique professionnelle, la participation régulière à un groupe d'intervision et l'organisation d'une discussion sur le développement de la qualité au cours du cycle de 3 ans.

Formation continue par la littérature spécialisée. Instituts de formation, organismes interprofessionnels, hautes études spécialisées et universités proposent différents cours, séminaires, etc. de formation continue.